SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole boycott le CNEA pourquoi ?



Concernant plus particulièrement la réforme de la voie professionnelle, il nous semble que le passage de cette réforme à marche forcée comme vous la menez n'est plus acceptable et méprisante pour les personnels, apprenants et leurs familles. Vous ne voulez pas tenir compte de ce qui a déjà été exprimé par les représentant.es de près de 80 % des personnels de l'EAP dans les instances. Nous sommes élu.es et mandaté.es et à ce titre devons des comptes à nos collègues.

Déclaration liminaire CNEA du 28 janvier 2022

(Cette déclaration prendra la forme d'une adresse-d'une lettre au Ministre et aux membres du CNEA)

Monsieur le Ministre, Président du CNEA,
Mesdames et Messieurs les membres du CNEA,

Nous avons décidé de ne pas siéger à la réunion du CNEA convoquée ce jour. Ce boycott a pour objectif de vous interpeller une nouvelle et énième fois sur les conditions du dialogue social qui se délite. Cette instance reste confinée dans un déni de dialogue social et
c'est inacceptable !

En effet, sans rentrer dans le fond de l'ensemble des dossiers mais sur la forme, nous sommes las de subir un timing aussi serré : une bonne soixantaine de documents pour ce CNEA à étudier en moins d'une semaine, sans possibilité de consulter correctement nos collègues et mandants, sur des sujets aussi primordiaux pour l'enseignement agricole et donc pour son avenir.

Concernant plus particulièrement la réforme de la voie professionnelle, il nous semble que le passage de cette réforme à marche forcée comme vous la menez n'est plus acceptable et méprisante pour les personnels, apprenants et leurs familles. Vous ne voulez pas tenir compte de ce qui a déjà été exprimé par les représentant.es de près de 80 % des personnels de l'EAP dans les instances. Nous sommes élu.es et mandaté.es et à ce titre devons des comptes à nos collègues.

Parmi les points à l'ordre du jour de cette réunion nous avons découvert avec étonnement les projets d'arrêtés des différentes familles de métiers en 2nde professionnelle.
Monsieur le Ministre, contrairement à l'engagement pris par votre Cabinet, ces textes n'ont fait l'objet d'aucun échange préalable, ce qui est inconcevable !. Nous rappelons que nous étions demandeur.euses, dès le début de cette réforme contestée, d'une cohérence, au titre de la nécessaire progressivité des apprentissages, sur l'ensemble du cycle 3 ans du Baccalauréat professionnel de l'enseignement agricole.
Nous en voulons pour preuve pour le point 4 à l'ordre du jour "Référentiel Seconde Professionnelle" :

- un ersatz de groupe de travail a été organisé le 14 décembre dernier avec comme seul document une page présentant brièvement les quatre nouveaux modules EG1, EG2, EG3 et EG4 et évoquant uniquement les finalités de ces derniers. Nous rappellerons à ce stade que l'engagement pris par la DGER ce 14 décembre était une diffusion des documents d'accompagnement des 4 modules de 2nd pro pour avis...
- pour ce CNEA nous découvrons et devons étudier 8 documents de 45 pages. … Bizarrement, la grille horaire n'est pas communiquée pour ce jour....un comble !
  On notera de plus que des documents arrivent au fil de l'eau depuis une semaine avec notamment une grille horaire bac pro Agroéquipement mise à jour le 27 janvier date initiale du CNEA.

Nous ne pouvons accepter que l'avenir de la formation phare de l'Enseignement Agricole, qu'est le Bac Pro, soit à ce point menée autoritairement face à une échéance électorale voire électoraliste. De nouveau, vous allez sacrifier une génération sur l'autel d'une nouvelle réforme du Bac Pro pour mieux cacher l'échec de la précédente.
Aussi nous refusons de siéger car dès lors que ces projets de textes arrivent pour avis devant le CNEA, et qu'ils n'ont pas fait l'objet d'échanges préalables en groupes de travail, nous savons que les marges d'évolution sont infimes et ne pourrons répondre aux attentes fortes des personnels de l'enseignement agricole que nous représentons. Nous n'accepterons jamais d'être réduits à être une simple chambre d'enregistrement, distribuant les mercis à chaque avis à rendre quelque soit la taille de la couleuvre à avaler !
C'est la raison pour laquelle nous avions demandé le retrait de ce point de l'ordre du jour, refusé par votre Cabinet.
Nous proposer de porter nos amendements à deux jours de la réunion alors que vous ne nous avez pas entendus depuis des mois, n'est ni acceptable pour nos délégations ni sérieux pour l'ensemble des délégations du CNEA, qui découvriraient un texte fortement amendé en séance.

Nous voyons dans cet ultime affront fait à la représentation des personnels de l'Enseignement Agricole, une preuve supplémentaire de votre désintérêt, et plus globalement de celui de votre Gouvernement, de l'Enseignement Agricole. Nous le rapprochons en effet, de la méthode utilisée pour les réformes des BTSA ANABIOTECH, APV, STA ou productions horticoles pour lesquelles sans aucun groupe de travail ni consultation terminée les services de la DGERentament déjà des formations à destination des équipes de direction et des coordonnateur.rices.
Désintérêt, car depuis 5 ans, aucun des Ministres qui se sont succédés au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, n'a présidé le CNEA ... du jamais vu !
En effet, alors que l'Enseignement agricole n'a jamais autant souffert de politiques mortifères

d'économie de moyens, pas une seule fois un ministre n'a trouvé le temps de venir dialoguer avec la plus haute instance de l'EA. Au delà du symbole que représentent ces temps d'échanges avec les représentant.es des act.eur.rices de l'Enseignement Agricole, nous attendons qu'un Ministre assume la politique et les choix d'avenir qu'il impose à tout un pan de la jeunesse. Monsieur le Ministre, si vous trouvez que l'éducation coûte cher, alors testez l'ignorance…

Nous restons persuadés que si le dialogue ne commence pas à votre niveau, il est peu probable qu'on le retrouve auprès de vos collaborat.eur.rices... or c'est bien ce refus d'un dialogue exigeant qui provoque la situation de blocage à laquelle nous sommes contraints

aujourd'hui. Notre colère est à la hauteur de celle entendue dans la rue depuis plusieurs semaines, combien de temps allez-vous y rester insensible ?

C'est cette impasse dans laquelle nous nous trouvons qui nous amène à vous demander, Monsieur le Ministre, en urgence un rendez-vous.